

REYNALD POULIN, avocat/arbitre
79, boul. René-Lévesque Est, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5N5
Téléphone: 418-692-4180
Télécopieur: 418-692-5321

FORMATION

2008 - Accréditation Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (CCAC) et Société pour la résolution des conflits inc. (Soreconi)
1993 - Barreau du Québec
1992 - LL.B. Université Laval

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

2019 à ce jour : associé directeur au sein de l'étude Beauvais Truchon, s.e.n.c.r.l.
1992 à ce jour : avocat au sein de l'étude Beauvais Truchon, s.e.n.c.r.l.

CHAMPS D'EXPERTISE

Me Poulin dispose d'une pratique variée en droit des affaires, droit immobilier, droit de la construction, réalisation de sûretés et faillite et insolvabilité. Il possède une importante expérience à titre de plaideur et représente une clientèle institutionnelle et d'affaires devant tous les tribunaux judiciaires et en arbitrage conventionnel, ce qui lui permet de bénéficier d'une solide connaissance des règles de preuve devant les tribunaux civils et d'arbitrage. Il est fréquemment impliqué dans des litiges complexes et traitant de recours extraordinaires, tels l'injonction et le jugement déclaratoire, de même que des litiges entre actionnaires.

Depuis plusieurs années, Me Poulin agit également à titre d'arbitre dans des différends de nature commerciale, de même qu'aux termes du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (RLRQ, c. B-1.1, r. 8). À ce titre, il rend plusieurs décisions arbitrales sur une base annuelle et a ainsi l'avantage de cumuler son expérience pratique à celle de décideur.

Il a siégé également à différents comités du Barreau du Québec, dont celui de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec du district de Québec. Ainsi, il a été appelé à intervenir dans le cadre de recommandations quant à la pratique civile devant ces tribunaux et afin de favoriser l'accès à la justice et inciter à des modes alternatifs de résolution de conflits.

EXPÉRIENCE ARBITRALE

Accréditation en matière d'arbitrage international, arbitrage commercial général, conciliation et médiation en matière de franchisage et arbitrage sur les plans de garantie de la Garantie Construction Résidentielle (GCR)

Arbitrages conventionnels divers en matière privée.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET IMPLICATIONS

Conférencier auprès de différents organismes œuvrant dans le secteur de ses compétences

Membre du Comité d'arbitrage des comptes d'avocats du Barreau

Membre du Comité de discipline du Barreau du Québec

Membre du Comité rayonnement du Barreau de Québec

LANGUES DE TRAVAIL: Français et anglais.